

## **DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024**

Nom et prénom :			
<u>J'entoure la discipline d</u>	<u>correspondante</u> : Pré-Bu	do Aïkido enfant	Aïkido Ados
	Aïkido	adulte Aïkitaiso	
<u>Je règle en</u> : 1 SEULE FC	DIS ou en 3 PAIEMENTS (	octobre/janvier/avril	)
Attention! Règlement	à donner en totalité le jo	our de l'inscription.	
DISCIPLINE	COTISATION ANNUELLE	LICENCE	TOTAL
Pré-Budo	170	28	
Aïkido enfant / ados	170	28 OU 38*	
Aïkido adulte	250	38	
Aïki taiso	150	38	
TOTAL			
né avant 1 <sup>er</sup> juillet 2009 : 38€	/ né après le 1 <sup>er</sup> juillet 2009	: 28€	
N° DE CHEQUE	NOM	MOIS	SOMME
		OCTOBRE	
		JANVIER	

		AVRIL					
Bon CAF : Suite aux nouvelles directives de la CAF concernant les Bons Loisirs CAF, vous							
devez faire l'avance de la totalité de la cotisation, suite à cela une facture vous sera délivrée							
afin de vous faire rembourser par la CAF directement.							

<u>Chèque loisirs ANCV</u> :
<u>Coupons sports ANCV</u> :
Pass'Sport de 50 euros :
Paiement en espèces :
- Si vous régler en 3 fois les trois chèques seront encaissés en Octobre, Janvier et Avril.
- Paiement en chèque à l'ordre de « ASSOCIATION SATORI », les espèces sont acceptées.
Fait àle/
Signature du responsable